

LA BRIGADE D'ENLÈVEMENT DES TAGS - La présentation générale

Les tags et autres inscriptions non autorisées sur les bâtiments sont une atteinte aux biens privés ou publics. Pour répondre à la prolifération des graffitis qui augmentait dans les communes depuis plusieurs années, le Sivom a créé, en mai 2009, la brigade d'enlèvement des tags.

Pour lutter contre cette pollution visuelle, l'agent en charge du fonctionnement du service dispose d'un véhicule équipé d'une hydrogommeuse et d'un nettoyeur haute pression groupé avec un dispositif pour utiliser l'eau chaude. Au fils des ans, il a acquis une bonne maîtrise du matériel. Ses missions sont effectuées dans le respect de l'environnement, sur les différents supports rencontrés, y compris les plus fragiles (minéral, pierre tendre ou dure, céramique, marbre, béton, bois) tout en préservant leur aspect initial.

Chaque mois, un planning est élaboré pour répartir les plages d'intervention pour les 15 communes adhérentes. Les référents des villes sont tenus informés des jours de passage, afin qu'ils puissent recenser les travaux à effectuer. Les opérations de nettoyage sont réalisées sur le domaine public mais certaines communes ont souhaité étendre, gracieusement, ce service au particulier. Les habitants des villes adhérentes à la compétence doivent se renseigner des modalités mises en place auprès de la mairie de leur commune de résidence.

Des travaux de nettoyage des monuments ou d'autres patrimoines peuvent être, occasionnellement, programmés pour contribuer à leur entretien et pour les mettre en valeur, sur demande des référents des communes.

Les communes adhérentes

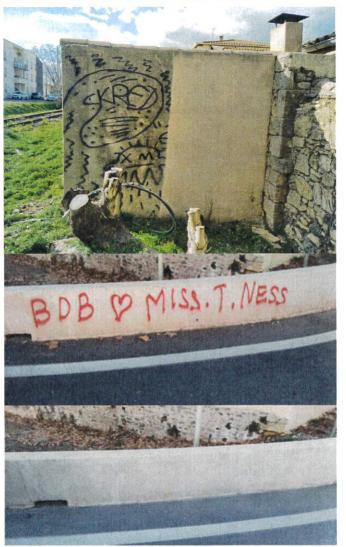
Conformément à la délibération du 16 octobre 2019, la ville de Tourbes a intégré la compétence depuis le 1er janvier 2020. Le service compte désormais 15 communes adhérentes, à savoir :

- AGDE
- CASTELNAU DE GUERS
- FLORENSAC
- MARSEILLAN
- PÉZENAS
- POMÉROLS
- SAINT-THIBÉRY
- · VIAS

- BESSAN
- · CAZOULS D'HÉRAULT
- · LÉZIGNAN LA CÈBE
- MONTAGNAC
- PINET
- PORTIRAGNES
- TOURBES



Le tarif en vigueur, pour les communes non adhérentes au service, n'a pas évolué depuis son instauration par délibération, en date du 30 juin 2009. Il est également pratiqué pour les interventions effectuées chez les particuliers domiciliés dans les communes membres de la compétence qui n'ont pas souhaité ouvrir l'activité au domaine privé. Les prix sont fixés, au prorata, de la superficie à nettoyer. Ils se définissent, de la manière suivante :





SURFACE À TRAITER	TARIFS FORFAITAIRES
Moins de 10 m ²	300,00€
De 11 à 20 m²	400,00€
De 21 à 30 m²	500,00€
De 31 à 40 m²	600,00€
De 41 à 50 m²	700,00€
A partir de 51 m²	Passage du service pour étude

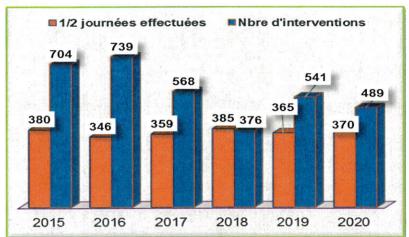


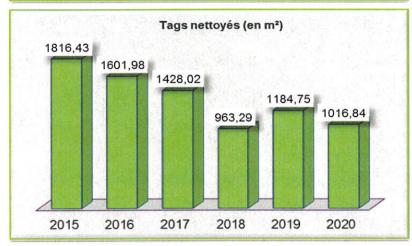
LA BRIGADE D'ENLÈVEMENT DES TAGS - Les interventions réalisées

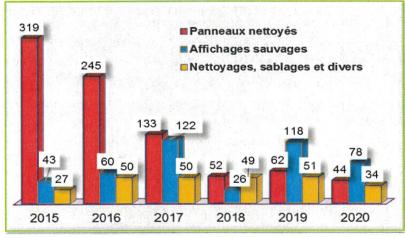
Communes adhérentes	Nb d'interventions	Nb de 1/2 journées	M² de tags nettoyés	Panneaux de signalisations	Affichages sauvages	Nettoyages et sablages (interventions diverses)
AGDE	146	187	204,68	8	6	Sablage: - portail de l'aire de jeux Lambert Maurel, avant peinture; - tentative de nettoyage d'huile de vidange sur crépi non concluante; - portail de l'aire de jeux Louise Michel, avant peinture; - effacement au sol de l'arrêt minute et pointillés face à la place Molière. Déplacements sans intervention: 11 (pas de tag à l'adresse indiquée ou privé sans autorisation).
BESSAN	46	15	35,82	1	1	
MARSEILLAN	26	41	95,95	6	post Visit (187)	
FLORENSAC	12	12	4,24		30	<u>Nettoyage haute pression</u> : - voirie et trottoir suite à un accident de la circulation. <u>Sablage</u> : - de la borne métallique place de la République.
POMÉROLS	8	8	19,95		32	
PÉZENAS	142	28	394,11	5		<u>Déplacements sans intervention</u> : 9 (pas de tag à l'adresse indiquée ou privé sans autorisation).
CAZOULS D'HÉRAULT	5	1	4,73	3		Nettoyage haute pression : - nettoyage de l'impasse des mimosas (mousse).
SAINT-THIBÉRY	8	8	66,41	4		
MONTAGNAC	27	11	76,78	7		<u>Sablage</u> : - décapage avant peinture d'une fontaine et d'une grille de sol aux ateliers.
VIAS	22	22	38,67	3	8	
PINET	1	4	2,81		0.012-702003	
LÉZIGNAN LA CÈBE	4	5	3,45			
CASTELNAU DE GUERS	3	4	5,95			
PORTIRAGNES	25	18	11,58	5		Nettoyage haute pression: - nettoyage du parvis de la mairie en coordination avec la balayeuse; - 1 banc Bd de la Tramontane (bar des Belges); - 1 banc rue Pasteur (au niveau du n° 3). Sablage: - 2 bancs, place de l'Abrivados + nettoyage du sable; - 4 bancs à l'entrée de l'école maternelle + nettoyage du sable; - banc à l'entrée du parking rue Jules Ferry + nettoyage du sable.
TOURRES	14	6	51,71	2	1	+ Helloyage du Sable.
TOTAUX	489	370	1016,84		78	



LA BRIGADE D'ENLÈVEMENT DES TAGS - L'évolution de la demande







En 2020, la quantité de ½ journées comptabilisées s'élève à 370 contre 365 l'année précédente. Il correspond au nombre de jours ouvrables déterminés en début d'année après décompte des jours fériés, des congés de l'agent, des nettoyages hebdomadaires du véhicule et de l'entretien annuel du matériel d'hydrogommage.

La répartition des jours attribués s'effectue en fonction de la population DGF des 15 communes adhérentes à la brigade d'enlèvement des tags.

L'ampleur de la pandémie qui a sévit dans notre pays a contribué à la diminution des actions de nettoyage réalisées. Sur la période de référence, 489 interventions ont été mises en œuvre, ce qui représente un abaissement de 9,6 %.

En ce qui concerne la superficie de tags nettoyés, malgré l'augmentation de la surface du territoire couvert par le service avec l'entrée de la ville de Tourbes, elle est de 1016,84 m². Nous notons, cette année, une baisse de rendement de l'ordre de 14,2 %, en partie liée, à la première période de confinement.

Les quantités de panneaux nettoyés sont également en diminution 44 contre 62 comptabilisés en 2019. Les affichages sauvages ont été moindres 78 au lieu de 118 l'année passée. Les différentes manifestations organisées habituellement ont été annulées suite au contexte sanitaire particulier.

En dépit des phases difficiles traversées, quelques travaux annexes ont pu être réalisés. Ils concernaient des nettoyages de rues, de mobiliers urbains et des décapages avant mise en peinture.







DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES TOTALES : 52 041,70 €

La ventilation des dépenses du service de la brigade d'enlèvement des tags est la suivante :

Eau	400,00€
Electricité	1 142,85 €
Carburant	3 131,62 €
Autres fournitures non stockées	138,81€
Fournitures d'entretien	219,24€
Petits équipements	2,09€
Vêtements de travail	820,11€
Entretien du véhicule	1 039,56 €
Entretien autres biens et mobiliers	4 294,21 €
Assurances	1 871,10 €
Missions	475,70€
Téléphone	547,38€
Taxes foncières	148,50€
Personnel + charges	37 810,53 €

DÉPENSES 58 617,62 € 52 054,09 € 51 182,86 € 46 770,38 € 2016 2017 2018 2019 2020

RECETTES TOTALES: 0,00 €

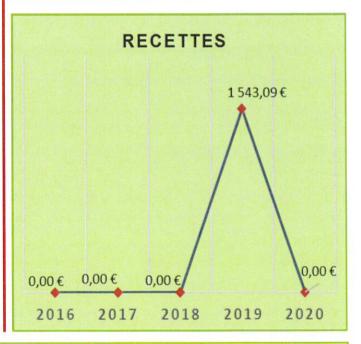
La ventilation des recettes du service de la brigade d'enlèvement des tags est la suivante :

Recettes d'interventions 0,00 €
Autres produits exceptionnels 0,00 €



910¹¹ 12 1 8 3 4 6 5 4

du lundi au jeudi :
- de 7h30 à 15h00
le vendredi :
- de 7h30 à 14h30.



SYNTHÈSE

L'année 2020 de la brigade d'enlèvement des tags pourrait être considérée comme très particulière. En effet, si les charges à caractère général diminuent, c'est principalement du fait du confinement du printemps. Les charges de personnel restent stables : 37.400,77 € en 2019 contre 37.810,53 € en 2020. Au sujet du matériel, le coût de l'entretien de l'hydrogommeuse chute car une partie a été pris en charge par la section d'investissement avec le changement du compresseur. Côté consommable, c'est l'année 2019 qui a compensé les achats, aucun n'ayant été nécessaire en 2020. Les frais relatifs au véhicule ne sont pas significatifs s'agissant d'un véhicule neuf, nécessitant des frais « écologiques ». Les participations de l'année 2021 devront se baser sur une moyenne des années 2019 et 2020.